



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 10/01/2005
Conférence n°3894

JEANNE D'ARC A MONTPELLIER

par Pierre BARRAL

Assurément, la Jeanne d'Arc charnelle de l'histoire n'est jamais venue à Montpellier. Mais le Languedoc était resté fidèle au roi de Bourges et l'évêque de Maguelone siégea dans la commission canonique qui, à Poitiers, valida religieusement la mission de la jeune Lorraine. En outre, une pieuse tradition, recueillie au XVIII^e siècle par le chanoine Charles d'Aigrefeuille dans son Histoire de la ville de Montpellier, rapporte qu'une grande joie se répandit dans la ville à la nouvelle de la délivrance d'Orléans. Le messenger, arrivé au crépuscule, avait dû attendre le matin devant le rempart. On édifia sur ce lieu une chapelle, dite « de Bonne Nouvelle », qui fut détruite par les réformés en 1562, au début des Guerres de Religion, et dont le nom survit dans le boulevard qui borne l'Esplanade.

Cinq siècles plus tard, le culte de l'héroïne est partout prospère sous la Troisième République. Dans le riche inventaire des Lieux de Mémoire, dirigé par Pierre Nora, l'excellent historien Michel Winock, met en lumière ses aspects contradictoires et complémentaires : « une mémoire mobile », dans le temps et dans l'espace ; « une mémoire disputée », entre les modèles de la sainte catholique, de l'incarnation du peuple patriote, de la patronne d'un nationalisme exclusif ; « une mémoire fonctionnelle », aux rôles de rassemblement et d'identification. Cette Jeanne de la mémoire collective est bien présente à Montpellier. Comme l'a fait ma collègue Michèle Lagny pour Domremy et Nancy, mon propos d'aujourd'hui est de cerner cette présence mythique dans notre cité. Plus que sur le temps de Charles VII, un tel examen nous apprend beaucoup sur le temps de Raymond Poincaré.

DES COMMEMORATIONS CONTRASTEES

Aux débuts de la Troisième, l'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, traite volontiers ce thème, dans un esprit à la fois patriote et ultramontain. Réputé comme orateur sacré, il est invité en 1889 à prononcer le panégyrique rituel d'Orléans. Il y salue « Jeanne, envoyée de Dieu » : « malgré l'étrangeté de

ses récits, prêche-t-il, elle a conquis enfin la confiance et imposé la foi en sa mission ». « Elle apparut à tous comme le plus habile et le plus haut capitaine » puis elle succomba à « un long martyr » : « c'est la loi du monde et c'est surtout la loi chrétienne. Rien ne s'accomplit ici bas sans souffrance ». Pratiquant une apologétique qui ne craint pas l'anachronisme, le prélat salue le rejet de la domination anglaise : « nous pouvons entrevoir que sa mission, dans les pensées et prévisions divines, allait jusqu'à protéger notre peuple contre les entreprises schismatiques du prétendu Défenseur de la Foi », c'est-à-dire du roi Henri VIII au siècle suivant. Bientôt Mgr de Cabrières se réjouit de voir Jeanne déclarée par Rome en 1894 « Vénérable », première étape de la procédure de canonisation. Son désaveu sévère de Cauchon, qu'il compare même à Judas, inspire au Petit Méridional anticlérical ce sarcasme malveillant: « L'Eglise a besoin maintenant de Jeanne d'Arc : elle jette Cauchon par dessus bord ». A Notre Dame de Paris en 1898, le prélat proclame : « Jeanne d'Arc a été sainte, elle l'a été parce qu'ayant reçu une mission divine, elle l'a accomplie par des vertus héroïques et que ces vertus l'ont accompagnée jusqu'à la mort ».

Cependant si les républicains du temps combattent vivement l'influence de l'Eglise, ils vénèrent eux aussi la Pucelle d'Orléans, dans la tradition inaugurée par Michelet. Gambetta s'était dit en 1878 « le dévot de Jeanne la Lorraine » et un parlementaire radical de l'Aveyron, Joseph Fabre, propose avec persévérance de la célébrer officiellement par une fête nationale en 1894 il obtient du Sénat un vote favorable de principe Cet esprit d'union patriotique inspire le « Comité Jeanne d'Arc- Montpellier », constitué de membres de la presse, qui appose en mai 1894 une plaque de marbre à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Sur le mur du lycée (maintenant musée Fabre), on lit encore ce texte, quoique à demi effacé :

« A JEANNE D'ARC. LA VILLE DE MONTPELLIER EN SOUVENIR DES BONNES NOUVELLES DU SUCCES DES ARMES FRANCAISES ET DE LA DELIVRANCE D'ORLEANS. 1429 ».

Les assistants écoutent La Marseillaise, puis une cantate couronnée aux Jeux Floraux. En soirée et le lendemain un concours de musique, une cavalcade avec bataille de fleurs, une course de vélocipèdes attirent un large public

Les deux célébrations, religieuse et patriotique, sont distinguées avec soin. La Semaine Religieuse craignait que la fête civile « ne tournât un peu trop au profane ». elle veut bien admettre : « Grâce à Dieu, rien n'est venu, paraît-il, en diminuer le caractère patriotique et chrétien ». Le préfet Delpech approuve la pose de la plaque, initiative prise « en dehors de toute arrière pensée politique ». Mais, de même que le maire Ferdinand Castets, il ne va pas écouter le Panégyrique de Mgr de Cabrières, avec qui les relations sont froides et tendues. Pour le journal royaliste, cette absence « n'a pu étonner que les quelques naïfs qui s'imaginent encore que la République et ses hommes ne sont pas

incurables ». En revanche, L'Eclair se félicite de la présence à la Cathédrale du général O'Neil, commandant la 16^e région militaire, et autour de lui « des représentants de notre vaillante armée »

L'année suivante l'opposition des partis est devenue plus âpre encore sous le cabinet radical de Léon Bourgeois. Le préfet Vincent s'inquiète des « messes ou services sur la voie publique » prévues, qui à ses yeux « pourraient provoquer des contre-manifestations ou des désordres » : « Le caractère politique que l'on paraît vouloir imprimer à ces fêtes religieuses, prescrit-il, fait un devoir aux diverses administrations civiles ou militaires de n'y prêter aucun concours ».

L'étape suivante est la béatification par le pape Pie X en 1909. Le diocèse de Montpellier célèbre l'événement en juin par un triduum solennel. Un abbé Mignot, de Paris, prêche, « avec un talent rare » selon La Semaine Religieuse, le premier jour sur la Vierge de Domremy, le deuxième sur Jeanne d'Arc souffrante, le troisième sur Jeanne d'Arc triomphante. L'année suivante, l'évêque oriente la première célébration liturgique, en exaltant Jeanne comme « suscitée de Dieu, pour la défense de la foi catholique et de la Patrie française ». Des initiatives sont prises aussi ici et là. En mai 1912, on place ainsi une statue de la bienheureuse dans la chapelle du pèlerinage Notre Dame de Grâce à Gignac, en rappelant qu'elle « aimait durant sa vie l'église, temple de Dieu et de la Vierge ».

Les républicains du Bloc des Gauches, dans leur ardeur laïcisatrice, tiennent à marquer leurs distances. Quand le commissaire central relève en juin 1909 beaucoup de drapeaux et d'illuminations dans le centre ville, il y voit d'abord, en un style caractéristique, le fait de « presque tous les royalistes et cléricaux », souvent « gros capitalistes et propriétaires ». Si, doit-il reconnaître, « bon nombre de commerçants républicains ont aussi pavoisé » ce serait « à contrecœur » et « par intérêt ». Une « Jeunesse républicaine et laïque » distribue des tracts contestant la vision des catholiques : « Gloire à Jeanne d'Arc, pauvre fille, Victime du Fanatisme religieux et de l'Infâme Evêque CAUCHON ». Ce sont là « de perfides allégations », riposte l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.), dont une affiche présente au contraire Jeanne comme « condamnée A L'INSU DE L'AUTORITE PONTIFICALE par un homme traître à sa foi ». Les Etudiants Royalistes adoptent pour leur part un ton plus brutal : « Les Aliborons viennent de braire ! », s'exclament-ils (Archives Départementales, 1M 522).

L'ERECTION D'UN MONUMENT

En mai 1913, les fervents de Jeanne la Lorraine ne se satisfont plus, comme ils en ont pris l'habitude, de déposer une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative du boulevard Bonne Nouvelle. Ils forment le projet d'ériger un monument à Montpellier. Un comité d'initiative, présidé par un

officier retraité, l'amiral Servan, se constitue sous l'égide de l'association du Souvenir Français. Il se place d'emblée sur le terrain patriotique et tente d'opérer un large rassemblement. Une souscription est lancée, qu'appuie La Semaine Religieuse du diocèse. Mais la conjoncture politique est alors tendue à l'extrême par l'allongement du service militaire de deux à trois ans. A ce projet du gouvernement Barthou, la gauche méridionale, entraînée par Jean Jaurès, s'oppose avec passion. Dans ce climat, radicaux et socialistes refusent de participer au comité Jeanne d'Arc. Le Populaire du Midi souhaite toutefois « qu'un jour ce soit une véritable démocratie ouvrière qui prenne cette initiative de fêter cette victime de toutes les puissances d'aristocratie ».

En revanche, entre en scène un artiste que nul ne soupçonne de conformisme conservateur, Paul Dardé. Les beaux albums de Christian Puech (1992) et de Jacqueline et Henri Vallat (1993) éclairent cet épisode. Le jeune sculpteur est informé du projet par un de ses anciens professeurs aux Beaux-Arts. En tant que fils d'un paysan du Lodévois, et bien que peu religieux, il se sent en sympathie avec la bergère lorraine. D'autre part, comme il écrit au maire le 10 août, « ce serait pour moi une occasion sérieuse de prendre contact avec le public autrement que par un Salon et aussi de me tirer d'affaire ; les débuts de ma carrière sont difficiles, comme le sont finalement tous les débuts de carrière artistique ». Il s'enquiert de l'emplacement prévu « car pour la conception, il est capital de le connaître. Il faut que [le monument] s'harmonise et soit conçu spécialement pour le milieu ». Orienté vers le comité Servan, Dardé reçoit la commande ambitieuse d'une statue équestre sur piédestal, accompagnée d'un page, à placer sous la Halle aux colonnes ou à une des extrémités de l'Esplanade.

Il reste toutefois à obtenir l'accord du Conseil municipal, pour une subvention de principe et pour la concession de l'emplacement. Or, au scrutin de 1912, tous les sièges sont revenus à la liste de concentration républicaine qui a associé les clans rivaux du « parti Vernière » radical-socialiste et du « parti Laissac » radical indépendant. Le maire, le médecin Paul Pezet, se montre favorable dans un premier temps, puis il se ravise devant, dit-il, « les passions politiques et religieuses soulevées à propos de cette glorification ». La question est longuement débattue dans la séance du 5 décembre. Le rapporteur Danjoy recommande d'éviter « une cause d'agitation périodique, sinon permanente » Il ironise par ailleurs sur la maquette présentée : « une jeune amazone, déguisée en soldat, montée sur un large percheron et sans doute médiocre cavalière » : si le sculpteur est un « homme d'un très grand talent », il a été « tenu en lisière ». Un conseiller déclare refuser « un monument offert par des réactionnaires », un autre voudrait une inscription qui se réfère explicitement à la « fille du peuple, reniée par son roi, brûlée par l'Eglise ».

Quelques voix se font entendre en sens opposé. Pour l'adjoint Elie Coulet, un libraire, « nous n'avons le droit de refuser une libéralité faite à la Ville que

pour des causes graves » et de plus « il n'est pas permis de nier que la statue projetée ne contienne des promesses d'un réel intérêt artistique ». Le conseiller Fournel tient à proclamer « Républicain je suis. Républicain je reste ». Mais il voudrait à la fois « honorer une des gloires de la France » et « encourager les jeunes talents ». La demande du comité n'en est pas moins rejetée par vingt-cinq voix contre trois. La Semaine Religieuse s'en indigna : « Le vrai motif du refus, que l'on n'a pas osé mettre en avant, mais que tout le monde devine, est celui-ci : Jeanne d'Arc est une personnalité imbibée ou auréolée de surnaturel. C'est l'intervention évidente de Dieu dans les destinées de la France : elle est un signe incontestable de la vocation chrétienne et catholique de notre pays : elle a été placée sur les autels par l'Eglise ».

Si le projet n'est pas abandonné, il doit être adapté. Mgr de Cabrières, désormais cardinal, lui procure un site privé, en détachant un angle du terrain du Grand Séminaire. Le Souvenir Français dispose ainsi sur le boulevard Pasteur d'un socle visible et surélevé, entouré d'arcatures, orné des écussons des villes de l'épopée. Par ailleurs, des difficultés financières, bientôt accrues par la dépréciation de la monnaie après 1914, font substituer à l'imposante Jeanne à cheval une Jeanne bergère plus modeste. Paul Dardé remanie son projet, non sans être, écrivent les Vallat, « constamment tiraillé entre ses conceptions personnelles et le patriotisme exacerbé de ses commanditaires ». En outre ces derniers désavouent l'artiste quand, appelé au front, il s'enfuit à l'arrière sous le choc d'un bombardement, avant d'être rattrapé par les gendarmes. Cela s'arrange heureusement, car il est réformé pour troubles psychiques. Il peut enfin réaliser la statue que vous connaissez : une jeune fille qui se dresse pour répondre à sa vocation.. On l'a comparée à juste titre aux soldats des monuments aux morts que Dardé a conçus peu après dans un esprit de compassion.

Plus tard, au sein de notre Académie, un excellent connaisseur de la culture languedocienne, Marcel Barral, mon homonyme, louera en 1996 « une œuvre qui n'est pas des plus grandes ni des plus caractéristiques, mais que tous les Montpelliérains connaissent » Le sculpteur, dira-t-il, « a pu se souvenir des bergères rencontrées sur le Causse dont la silhouette de fortes filles enveloppées dans leur ample cape de laine, lui était familière. Le mouvement donné à la bergère, droite, les mains jointes, la tête levée vers le ciel, est juste et plein de simplicité ». Un regret seulement, le cadre peu favorable « d'une rue où passent des gens indifférents ».

L'inauguration a lieu quelques jours après l'Armistice, le 29 décembre 1918. Alors que Le Petit Méridional n'insère qu'un bref entrefilet, L'Eclair raconte longuement la cérémonie. Si le général commandant la 16^e région militaire y assiste, « les autorités préfectorale et municipale, quoique invitées, n'étaient pas représentées », de même que dans leur rigueur laïque, elle refusent systématiquement d'assister dans les églises aux Te Deum célébrant la Victoire. Pour fêter le retour des provinces perdues en 1871, la scène est encadrée par

« quatre gracieuses jeunes filles portant les pittoresques costumes de l'Alsace et de la Lorraine » L'amiral Servan raconte les péripéties du projet et s'écrie en conclusion : « S'il plaît à Dieu, l'esprit de Jeanne d'Arc continuera de visiter la France, de génération en génération, pour que, jusqu'à la fin des siècles, la patrie française garde sa place à l'avant-garde des patries humaines ». Le cardinal quasi-nonagénaire se laisse aller à une digression insolite sur la vaillance de la marine (car il a affaire à un amiral !), avant d'appeler « vous tous qui avez au cœur la flamme nationale et française » à prier pour que la jeune Lorraine « nous fasse aimer Dieu et que nous soyons prêts, au besoin, à mourir, comme elle, pour la France ».

LES CELEBRATIONS ANNUELLES

Un décor est ainsi posé désormais à Montpellier pour les cérémonies qui chaque mois de mai célèbrent la mémoire de Jeanne d'Arc. Leur déroulement peut être suivi dans les dossiers de la Préfecture (Archives Départementales, 1 M) et dans la presse locale. Il est révélateur que la tonalité en varie beaucoup, en fonction des fluctuations de la conjoncture politique.

1920 est une année charnière, marquée par la promotion parallèle de Jeanne, à la fois dans l'Eglise et dans l'Etat. En mai, l'autorité pontificale prononce enfin la canonisation, avec une teinte d'opportunisme : comme le dit joliment l'évêque d'Orléans, la sainte « aurait encore attendu si la France n'avait pas été victorieuse ». A Montpellier, un triduum d'action de grâces évoque « comment la canonisation de Jeanne d'Arc a réveillé nos douleurs, comment elle a exalté nos fiertés patriotiques, comment enfin elle a excité nos espérances patriotiques ». Sur le plan politique, la majorité centriste, dite du « Bloc National », rompt alors avec le laïcisme intransigeant du Bloc des Gauches. Une délégation officielle représente le gouvernement à la cérémonie rituelle du Vatican et peu après la République renoue des relations diplomatiques avec le Saint Siècle. En juillet le Parlement institue la fête nationale de l'héroïne lorraine, dont on débattait depuis plusieurs décennies.

En 1921, c'est l'apogée du culte. Le ministre de l'Intérieur veut susciter « une fête d'entente patriotique et de concorde nationale ». « La mémoire de Jeanne d'Arc, écrit-il, ne peut être l'apanage d'aucun parti ni d'aucune confession. Elle appartient à la France tout entière ». Le préfet préside avec le général à une revue militaire place de l'Hôpital général (Albert 1er), puis il se rend solennellement devant la statue du boulevard Pasteur. Le soir, rompant une longue abstention, il va écouter à la Cathédrale un panégyrique auquel l'a invité le cardinal. « L'Eglise et la Patrie, prêche un abbé Barrès, fêtent toutes deux Jeanne d'Arc, ils sont deux forces qui ne se séparent pas ». Il subsiste toutefois un bastion de résistance laïque, la municipalité. Le maire Auguste Gibert, un ancien adjoint de Pezet, a conduit lors d'une élection partielle une liste de gauche. Il s'abstient de se rendre à la cérémonie religieuse, et même à

l'hommage des troupes. De plus, en prolongeant sur l'Esplanade la foire en cours, il en exclut en fait l'hommage à Jeanne. Cette mauvaise volonté lui vaut d'être comparé par L'Éclair à l'hideux évêque Cauchon.

En 1922, dans le même climat politique, se renouvellent revue militaire, avec défilé devant la statue, et présence du préfet aux cérémonies des différents cultes, « en tenue civile » est-il précisé. On enregistre également des protestations agressives : le jet de peinture rouge sur la statue et une affiche stigmatisant « les parades militaristes » et « les manifestations cléricales et royalistes » en l'honneur d'une « grande héroïne, trahie par son Roi et brûlée par les prêtres ». Par la suite, les dossiers s'allègent et comportent quelques lacunes. Si la célébration officielle se renouvelle à l'échéance fixée, on perçoit bien qu'elle prend un caractère routinier. Au jour fixé en mai, les monuments publics sont pavoisés et illuminés, selon « les dispositions habituelles » prescrit-on mécaniquement. Le programme militaire se réduit désormais à une retraite aux flambeaux et à quelques salves d'artillerie.

Quant à l'hommage plus chaleureux du mouvement associatif, il se morcelle. En 1927 la crise de l'Action Française entraîne la distinction de deux manifestations rivales à la statue du boulevard Pasteur : celle des ligueurs le matin, celle de l'Église l'après-midi. En 1935, sous le regard attentif de la police, se succèdent selon un horaire négocié les Crois de Feu, « les Compagnons de Jeanne d'Arc », le Souvenir Français, l'évêque Mgr Brunhes. Il en est de même en 1937, en 1938, en 1939. En cette dernière circonstance la célébration officielle retrouve plus d'éclat. Une revue des troupes se tient à nouveau, et même cette fois sur la place de la Comédie. « Je me fais un devoir, rend compte le préfet Monis, d'assister à cette cérémonie ». C'est que la ferveur patriotique se ranime à l'approche de la guerre qu'on pressent.

Lorsque le curé de Notre Dame des Tables construit une chapelle dans le quartier éloigné des Aubes, il la place sous le patronage de Jeanne d'Arc. La Semaine Religieuse du 12 novembre 1932 cite le mot de celle-ci jeté en « bouquet spirituel » lors de l'inauguration : « De par le Roi du Ciel en avant ! ». La sainte apparaît typique de l'époque, comme Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus patronne d'une autre église de la ville. La paroisse Sainte Jeanne d'Arc sera canoniquement érigée en 1956.

Il faut rappeler aussi, d'un mot trop bref, les œuvres de deux Montpelliérains du XX^e siècle sur Jeanne la Lorraine. Joseph Delteil, dans sa phase parisienne, a publié en 1925 sa « biographie passionnée ». Se jugeant « à travers le désert archéologique » « le seul homme capable de comprendre cette enfant », il resitue l'épopée bien connue dans un quotidien très concret. Son œuvre, jaillissant en un style alerte, lui a valu le prix Femina, tout en scandalisant les esprits trop attachés aux clichés conventionnels. Tout autre est l'hommage de Pierre Tisset, membre de notre Académie : un monument

d'érudition, la réédition du Procès de condamnation, en trois épais tomes, avec introduction fouillée et appareil critique minutieux (1951-1968). Une année sur deux, ce maître rigoureux en analysait dans ses cours de la Faculté de Droit les données juridiques et les problèmes humains.

Aujourd'hui, la statue du boulevard Pasteur a malheureusement subi l'outrage des ans. Son matériau était friable et la pollution urbaine l'a dégradée. De plus, lorsque le Front National de Jean-Marie Le Pen l'a choisie pour lieu de ralliement, elle a subi des badigeonnages contestataires. Un prêtre retraité, l'abbé Caucat, exprime sa tristesse scandalisée dans une lettre à la municipalité, que l'archiviste diocésain, l'abbé Alzieu, transmet après sa mort en février 2001. Il souligne en même temps qu'il s'agit d'une œuvre de Paul Dardé, un artiste remarquable. Le maire Georges Frèche réagit aussitôt très positivement, faisant part de son « émotion » et prescrivant aux services de la Ville de prendre en charge nettoyage et entretien. Malgré le mauvais état du visage de la bergère, le monument bénéficie heureusement maintenant d'une présentation d'ensemble plus convenable.

Pierre BARRAL